

SOIREEES - ECHANGES

“VIVRE AVEC L'OURS”

© FAPAS



© FAPAS



© Sabine Matraire



DOSSIER DE PRESSE

EDITION 2011



EDITO : Les soirées – échanges "vivre avec l'ours"

La présence de l'ours n'exclut pas celle de l'homme et il est important que les Pyrénéens réapprennent à vivre avec l'ours et prennent conscience que la cohabitation est possible entre l'homme et l'ours. Il s'agit aussi de faire tomber des préjugés, de pouvoir ainsi désamorcer des rumeurs et idées fausses sur l'ours et de faire évoluer les mentalités.

En favorisant une bonne cohabitation avec la population locale, le **FAPAS** (Fondo para la Proteccion de los Animales Salvajes) est un acteur majeur du développement de la population d'ours dans les Asturies. En effet, certains freins au développement de la population d'ours que nous retrouvons dans les Pyrénées ont été surmontés ou atténués dans les Asturies, grâce à son travail avec les habitants suivant notamment un slogan partagé « ce qui est bon pour l'ours est bon pour vous ». Pour FERUS, l'expérience de terrain du FAPAS fait donc d'un de ses représentants, vivant dans une zone à ours et travaillant avec les différents acteurs locaux, un intervenant pertinent pour ces « soirées-rencontres ».

Il ne s'agit pas de transposer le modèle espagnol chez nous (de toutes façons la problématique n'est pas tout à fait la même), mais de se nourrir de leurs idées et de leur vision, de voir que la communication est possible et que des freins peuvent être levés. Cet exemple étranger peut, assurément, contribuer à dépassionner le débat.

L'association **FERUS** est l'organisateur et encadre ces soirées. Pour autant, lors du déroulement de ces soirées, l'association s'est tenue en retrait puisque l'objectif était clairement de laisser les habitants pyrénéens échanger avec l'intervenant étranger sans fausser le débat.

SOMMAIRE

1- "Vivre avec l'ours", édition 2011 : Présentation p.1

A- Programme p.1

La programmation 2011 a permis de parler de l'ours positivement dans des endroits où le débat est passionné et où le dialogue peut être difficile.

B- La situation de l'ours dans les Asturies : présentation du FAPAS p.2

– Contexte p.2

Au bord de l'extinction dans les années 70-80, la population d'ours dans les Asturies compte aujourd'hui environ 150 ours. Les ours occupent en permanence des territoires proches des zones habitées et profitent des activités humaines, notamment pour s'alimenter. Grâce au travail du FAPAS avec différents acteurs du territoire suivant le slogan partagé « ce qui est bon pour l'ours est bon pour vous », la présence de l'ours est acceptée par tous et représente un atout pour les activités locales.

– Questions du public p.6

La cohabitation avec l'élevage, le partage réussi du territoire avec les chasseurs, l'acceptation de la proximité de l'ours des villages asturiens sont les sujets qui interpellent les Pyrénéens.

– Session photos p.10

Photos prises par le FAPAS à l'aide d'un piège photo, placé sur un ancien chemin utilisé par l'homme. Ours, loup, renard, genette, cerf, blaireau, martre, sanglier ... Encore une fois, l'idée très répandue, que les animaux sauvages vivent loin de l'homme, dans des espaces sauvages et peu impactés par l'homme, s'éloigne.

C- Communication p.11

Affiches et articles permettent de sensibiliser les habitants et étendent l'impact de ces soirées-échanges à toutes les personnes qui ont eu l'opportunité de les lire.

D- Fréquentation p.12

La grande majorité des personnes qui ont assisté à la soirée sont des habitants Pyrénéens, ce qui était l'objectif visé de FERUS

2- Bilan

A- Un déni de démocratie de la part des opposants à l'ours p.13

Menaces, intimidations... les opposants à l'ours ont tenté encore une fois d'empêcher le dialogue et les échanges sur des possibles solutions de cohabitation.

B- Une différence de vision sur la conservation de la biodiversité p.18

La question de l'utilité et le coût de la conservation de l'ours revient souvent dans les débats.

Annexe 1 : questionnaire et résultats p.19

Annexe 2 : L'ours et la biodiversité p.23

Annexe 3 : le coût de l'ours, par Marc Laffont et Baudouin de Menten p.24

1- "VIVRE AVEC L'OURS", EDITION 2011 : PRESENTATION

A- Programme :

Sam. 2 juillet, 18H : Pamiers (09) – salle Aglae Moyne – Maison des Associations

Dim. 3 juillet, 17H : Verdun (09) - salle de la Mairie

Lund. 4 juillet, 20H30 : Formiguères (66) - salle de la Mairie

Mard. 5 juillet, 20H30 : Serres – sur- Arget (09) – salle polyvalente

Merc. 6 juillet, 20H30 : Saint Lary Soulan (65) – salle des conférences- Mairie, 1er étage

Jeu. 7 juillet, 20H30 : Bagnères de Bigorre (65) – Espace Maintenon, salle de cinéma

Ven. 8 juillet, 20H30 : Arette (64) - salle Barétous-Roncal

Sam. 9 juillet, 18H : Etsaut (64) – salle du Lavoir

Dim. 10 juillet, 17H : Cauterets (65) – salle de l'ancienne gare

La programmation 2011 a permis de **parler de l'ours positivement dans des endroits où le débat est passionné et où le dialogue peut être difficile** : Haute – Ariège, Val d'Azun, Vallée d'Aspe. De nombreuses autres communes ont accepté de mettre à disposition leur salle et pourront être contactées pour une prochaine édition de ces soirées – échanges.

Rappel : en 2010 les soirées - échanges se sont tenus sur les communes d'Arbas, Massat, Font Romeu, Aulon, Cierp- Gaud, Arcizan – Avant, Borce, et Oloron - Sainte - Marie.

Cette année, un questionnaire était remis aux participants afin de connaître le profil du public présent, son ressenti vis-à-vis de l'ours et des méthodes utilisées par le FAPAS pour améliorer la cohabitation dans les Asturies et l'acceptation du plantigrade.

Le questionnaire et le bilan sont présentés en annexe 1.

B- La situation de l'ours dans les Asturies : présentation du FAPAS

Contexte

Le FAPAS est une ONG créée en 1982. Il y a environ 13 personnes qui travaillent pour le FAPAS. Roberto et son frère Alfonso sont les fondateurs. Le FAPAS possède plusieurs propriétés dans la zone à ours, pour être proche du terrain et des habitants.

La population d'ours dans les Asturies est divisée en deux noyaux, qui ne communiquent pas. Le noyau occidental comprend 150 ours, c'est sur ce territoire que travaille le FAPAS. L'autre noyau contient 20 à 25 ours.

Selon les estimations, il pourrait y avoir dans les Asturies, une population de 500 ours, partageant le territoire avec 150 000 personnes.

Les Asturies sont composées de vallées longues et étroites, où de nombreux villages sont dispersés. 1 100 000 habitants y vivent dont 400 000 en zones rurales, dans 2500 villages. Le reste de la population vit en zone centrale industrielle, notamment la capitale Oviedo. Dans les vallées, les forêts, d'origine naturelle ou humaine (châtaigniers) sont nombreuses. La culture des terres a pratiquement disparu. L'élevage de vaches en montagne est désormais la principale activité économique. Routes, maisons, terres fertiles et activités traditionnelles sont peu à peu abandonnées.

L'ours brun était au bord de l'extinction dans les années 70 – 80. Il ne restait qu'une cinquantaine d'ours. A partir des années 80, des efforts de conservation ont été faits. Aujourd'hui, la population compte environ 150 individus, dont 40 femelles reproductrices. Cette année, une quarantaine d'oursons sont nés.

Pour conserver l'ours, c'est tout d'abord aux scientifiques que l'on s'est adressé. Ceux-ci sont partis de l'idée que l'ours avait survécu dans un milieu sauvage, à peine touché par l'homme. Selon eux, pour conserver l'ours, il fallait donc isoler l'ours de l'homme et conserver son habitat sans intervention humaine. Lors d'une campagne de piégeage photos, les scientifiques ont placé les appareils dans les lieux les plus sauvages et éloignés de l'homme. En deux ans, seulement deux photos d'ours ont été prises ...

En réalité, les ours occupent un territoire intimement partagé avec les activités humaines, depuis des milliers d'années. Le FAPAS prouvera la proximité de l'ours et de l'homme, grâce à sa campagne de piégeage photos. En plaçant leurs appareils en fond de vallées, près des villages, ils obtiendront en deux ans plus de 300 photos d'ours ! Les ours occupent en permanence des territoires proches des zones habitées : pas plus de 1 km d'éloignement d'un village. De plus, l'ours a été détecté à 6 km de la capitale, Oviedo. Les habitants connaissent cette habitude et l'ont intégrée. Un ours près d'un village ne déclenche pas d'inquiétude particulière.



L'ours profite des activités humaines, notamment pour s'alimenter : cadavres d'animaux domestiques, productions fruitières : cerises, pommes, châtaignes ... Depuis 2004, L'Union Européenne interdit de déposer les cadavres d'animaux domestiques dans la nature, comme cela était fait dans le temps. Or ces cadavres (conservés par la neige) étaient de véritables sources de protéines pour l'ours à la sortie de l'hiver, mais aussi pour les oursons, augmentant considérablement leur survie. Depuis cette interdiction, il s'en est suivi une augmentation des dégâts d'ours sur les ruchers, nouvelle source de protéines pour les ours.



Pour le FAPAS, conserver l'ours revient donc à conserver les activités traditionnelles humaines qui l'ont accompagné pendant des milliers d'années et qui ont une grande importance pour sa survie.

Pour travailler avec la population, le FAPAS établit des accords de collaboration avec les communes et les habitants. Plusieurs actions sont faites.

Préserver l'élevage de montagne

Suite à l'exode rural, les éleveurs de vaches sont peu nombreux mais avec un troupeau important, ce qui rend sa gestion difficile. Avant, les éleveurs s'entraidaient. Maintenant isolés, ils doivent se débrouiller. Afin de leur faciliter la tâche, le FAPAS construit des clôtures. Il s'agit de contribuer à conserver cette activité d'élevage en montagne. En effet, sans élevage, plus de charognes pour l'ours ! (une dérogation de l'UE a été autorisée).



Soutenir l'apiculture

Du point de vue du FAPAS, sans abeille dans les écosystèmes, le niveau de pollinisation est faible. Sans pollinisation, pas de fruit et pas de nourriture pour l'ours ! Le FAPAS a donc cherché à recréer des zones d'apiculture en zone à ours. Plus de 500 ruches ont été distribuées dans les villages, avec les moyens de protection correspondants.



Des fruits pour les ours

Chaque année, le FAPAS plante environ 35 000 arbres fruitiers. Ce projet se fait en collaboration avec les habitants en zone à ours. Le FAPAS plante, avec l'accord du propriétaire, sur des terrains autrefois utilisés par l'homme, mais aujourd'hui abandonnés et improductifs. Ce projet a des retombées écologiques et économiques. Les arbres produiront du bois que le propriétaire du terrain pourra exploiter, mais pendant 50 ans, avant qu'ils ne soient coupés, les arbres produisent de la nourriture pour l'ours.

Avant, les ours causaient des dommages aux cultures et étaient perçus comme un problème. Aujourd'hui, l'ours permet aux habitants de revaloriser un terrain qu'ils ont abandonné et qui ne rapporte rien. Les parcelles sont plantées avec des espèces dont le bois est de haute qualité pour la commercialisation : châtaigner, cerisier, chêne. Chaque plant est protégé afin d'éviter les dommages d'autres animaux sauvages.

Les parcelles replantées peuvent être situées très près des villages. Cela n'inquiète pas les habitants, ils savent que c'est pour la conservation de l'ours et connaissent les habitudes du plantigrade. Les habitants asturiens ont maintenant intégré que l'ours s'adapte à la présence humaine et ne représente pas un danger, même si parfois il fait quelques intrusions dans un village. Le FAPAS réalise les travaux lui-même. Chaque arbre provient de la pépinière du FAPAS.



=> ces deux derniers projets ont un impact fort auprès de la population. Ils sont une vraie porte d'entrée au dialogue et à la sensibilisation de la population à la présence de l'ours.

Collaborer avec les chasseurs

Le FAPAS collabore avec les principales sociétés de chasse des Asturies.

Des membres de l'association vont à la rencontre des chasseurs, aux départs de battue, afin de sensibiliser les chasseurs et leur remettre un gilet « En batida, mira primero y dispara despues » (en battue, je regarde avant, je tire après).

De même le FAPAS participe à de nombreuses réunions avec les chasseurs pour que ces derniers connaissent bien la situation de l'ours sur leur territoire de chasse et adaptent leur activité (déplacement de la battue par exemple). Un manuel pour la conservation de l'ours brun par les chasseurs

a été édité, et régulièrement des articles sur l'ours paraissent dans les magazines de chasse. Chaque année, il y a plus de 1000 battues aux sangliers dans des zones à ours, sans aucun problème.

De plus, il existe un vrai travail de collaboration entre le FAPAS et les chasseurs pour lutter contre les braconniers.



Dans les Asturies, la chasse est très chère. Il y a donc beaucoup de braconnage ce qui nuit à l'image des chasseurs et à la conservation de l'ours. En effet, les pièges à câble d'acier capturent indistinctement sanglier et ours. Aussi, lorsque l'un des gardes - chasse trouve un piège, le FAPAS est prévenu. Ces derniers posent un piège photo. Lorsque le braconnier est photographié, la Guardia Civil intervient. Ce fut encore le cas en septembre dernier, où un homme a été mis en détention pour braconnage, suite à ce travail de collaboration.



Valoriser et protéger son patrimoine

Comme dans les Pyrénées, l'ours fait partie intégrante de l'histoire des Asturies. La chasse à l'ours était à l'époque un exploit prestigieux. Aujourd'hui, l'ours fait la fierté de la région, qui exige sa conservation. Paca et Tola, deux ourses sauvées des mains des braconniers, qui ont tué leur mère, en sont devenues le symbole. Dans les Asturies, tout le monde connaît ces deux ourses.

L'ours représente aussi un atout économique important pour la société.



Le chemin de l'ours est un des itinéraires très populaires en Asturies. Il est accessible depuis Oviedo, et en deux heures de temps, traverse des zones à ours, fréquentées aussi par le loup, l'aigle, les vautours ...

Les vallées de Trubia ont décidé de changer de nom pour s'appeler Vallées des Ours, et ainsi se distinguer dans le domaine du tourisme.

De nombreux élus souhaitent la présence de l'ours sur leur commune. Cette présence leur assurerait le statut de Natura 2000 et donc des primes provenant de l'union Européenne. Ces primes leur permettraient alors d'assurer la préservation des milieux naturels tout en impulsant un nouveau modèle économique, aidant ainsi à enrayer le déclin des activités traditionnelles dans ces régions. L'ours, espèce emblématique, garantissant la qualité de leur environnement serait le symbole de ce nouveau modèle de développement.

Le discours de Roberto lors de sa présentation a été à chaque fois fort apprécié, même de la part des opposants à l'ours. En effet, c'est un dialogue de cohabitation et donc qui n'oppose pas l'ours et les activités humaines, et qui en plus souligne fortement l'importance des activités traditionnelles de l'homme dans les équilibres de montagne.

Questions du public

Élevage

Quelle est la situation de l'élevage dans les Asturies ? Est-ce qu'il y a des brebis ?

Actuellement dans les Asturies, il n'y a que de l'élevage de vaches en montagne. Il n'y a pas de brebis. Avant, chaque famille vivait avec quelques vaches, quelques moutons, quelques poules ... il s'agissait d'un système vivrier. Aujourd'hui, il n'y a que des grands troupeaux de vaches. Deux raisons : suite à l'entrée de l'Espagne dans l'UE, c'est le système « lait » qui était favorisé par les primes, poussant beaucoup d'éleveurs à se reconvertir. De plus, dans les Asturies, le loup est très présent et peut faire beaucoup de dégâts sur les ovins.

Les seuls troupeaux ovins sont sur le Pic de L'Europe. Quelques troupeaux transhumants traversent toutefois les zones à ours. Il y a parfois des attaques, d'ours ou de loup, mais ces pertes sont intégrées et acceptées par l'éleveur.

Comment l'ours est-il perçu par les éleveurs ?

Au contraire du loup, l'ours n'est pas perçu comme un ennemi. Il y a très peu d'attaques d'ours sur des vaches. De plus celles – ci sont indemnisées.

Si l'ours bénéficie de cette image si positive auprès des éleveurs, c'est en partie grâce au système d'indemnisation mis en place par le FAPAS (aujourd'hui pris en charge financièrement par l'administration). En effet, le système mis en place par le FAPAS est basé sur le principe suivant : une vache, qui s'est tuée par accident, mais qui est consommée par l'ours, sera indemnisée aussi, car ce cadavre sert à l'alimentation de l'ours ! A l'époque où les troupeaux n'étaient pas assurés, c'est l'ours qui représentait l'assurance de l'éleveur. Chacun espérait avoir un ours dans son secteur afin de bénéficier des indemnisations en cas de perte accidentelle d'une vache.

Pour illustrer l'image positive de l'ours auprès des éleveurs de vaches, Roberto prend un exemple étonnant : lors des études scientifiques portées sur l'ours, plusieurs ours ont péri lors de tentatives de capture pour poser un collier émetteur. Lorsque les ONG de protection de la nature ont demandé l'arrêt de ces études, l'administration a refusé. Ce n'est que lorsqu'une lettre a été rédigée par le représentant agricole de chaque village (une vingtaine de personnes environ) demandant l'arrêt de ces recherches mettant en péril la conservation de l'ours, que l'administration les a suspendues.

Chasse

Comment le FAPAS réussit-il à collaborer avec les chasseurs ?

Il est très important de parler le même discours que son interlocuteur pour pouvoir collaborer. La participation des chasseurs à la conservation de l'ours, ne provient pas d'idéaux écologiques, mais plutôt de l'espoir de retrouver un jour l'ours comme gibier chassable. Le jour où la population d'ours sera considérée viable, le FAPAS n'exclut pas la possibilité de devoir la réguler. Il ne faut pas idéaliser l'animal sauvage mais en parler de façon rationnelle.

Est-ce qu'il y a des accidents de chasse ? Comment les chasseurs s'organisent-ils avec l'ours ?

Aucun accident lors des battues aux sangliers entre l'ours et les chasseurs.

La FAPAS collabore avec ces derniers : selon la situation de l'ours, les battues peuvent être déplacées. Le piégeage photo est très utile pour anticiper, par exemple sur des cas de reproductions avérées. Roberto prend l'exemple de deux photos prises par un piège : deux photos d'ours qui se suivent à trois secondes d'intervalles, en période de rut. Il est probable qu'il y ait reproduction et naissance l'année suivante, la zone sera certainement à éviter pour les battues.

De plus, le FAPAS a réalisé un travail d'ouverture et aménagement de places de sorties des sangliers pour mieux les tirer et éviter toute confusion possible avec un ours.

Situation Pyrénéenne et réintroduction

Que pense Roberto de la situation pyrénéenne ?

La première fois que Roberto est venu en France, il y avait encore une vingtaine d'ours de souche pyrénéenne. Aujourd'hui il n'en reste qu'un. Selon lui, la France a perdu beaucoup de temps en discussions scientifiques sur l'ours (biologie, suivi ...) et n'a pas mis en œuvre de vraies actions de terrain.

Que pense Roberto des réintroductions ?

Selon Roberto, il n'est pas bon de prendre un ours en Slovaquie, de le transporter jusque dans les Pyrénées, d'ouvrir la porte et de laisser l'ours se débrouiller sur ce nouveau territoire qu'il ne connaît pas du tout. Pour lui, un apport alimentaire pour aider l'ours dans un premier temps serait nécessaire pour qu'il se remette de la situation de stress qu'il a vécu et l'aider à se fixer dans un territoire. Cette aide alimentaire pourra aussi limiter la possibilité de dégâts sur le cheptel ovin de la part des ours relâchés.

C'est ce qu'a fait le FAPAS lors du relâcher de Villarina, jeune ourse qui avait été retrouvée blessée. Bien que ses chances de survie aient été faibles (après plusieurs mois en captivité et n'ayant pas bénéficié de l'expérience de sa mère), la jeune ourse a survécu et est en bonne santé.

L'ours est-il compatible avec l'élevage ovin ?

Il existe toujours des solutions sur le terrain. Le modèle Asturien n'est évidemment pas transposable aux Pyrénées, mais prouve au moins que l'on peut s'entendre, trouver des solutions communes. Il faut travailler avec la population et prendre en compte les activités humaines. La cohabitation avec l'ours est possible, elle est beaucoup plus dure avec le loup.

Ours & Homme

Si les ours vivent si près des maisons, les gens doivent les voir souvent ?

Pas forcément, il y a des habitants qui n'en ont jamais vus. L'ours reste très discret, et ne va pas traverser le village en plein jour ! Son activité est surtout concentrée tôt le matin et en fin de journée.

Est-ce que parfois les ours viennent faire les poubelles ?

Cela peut arriver. Mais cela n'inquiète pas plus que cela les habitants

Est-ce qu'il y a eu des cas d'attaques d'ours sur l'homme ?

Non jamais. Le seul cas peut-être que l'on peut évoquer, c'est celui d'un garde qui est tombé une fois sur des traces fraîches de l'ours. Il les a suivies et s'est retrouvé face à face avec l'ours, qui n'avait pas d'échappatoire, hormis le chemin sur lequel se trouvait le garde. L'ours est passé, blessant le garde au mollet. Le garde a reconnu sa faute, il n'aurait pas dû suivre l'ours. L'affaire n'a pas fait scandale dans les Asturies.

Quelle vision de l'ours ont les habitants ?

Dans les Asturies, l'ours est perçu comme un ami au contraire du loup qui est un ennemi. Il est aussi perçu par les Asturiens comme une « chance », un « atout » pour leur région et son développement.

Tout le monde parle de l'ours dans les Asturies. Les médias l'évoquent beaucoup aussi, la majeure partie du temps en positif, ce qui est important pour son image auprès de la population.

L'apport alimentaire à la sortie de l'hiver

=> illustré par des photos de charognes dévorées par un loup, un ours et par les vautours.

© Fapas



Le FAPAS dépose environ 30 charognes par an, de façon aléatoire, en fond de vallées, comme le faisait les ancêtres, sur la période d'avril à juin.

Cet apport de protéines est très important pour la survie des oursons, notamment des oursons de deuxième année qui vont devoir quitter leur mère. Un ourson qui bénéficie d'une charogne sera en meilleure santé (poids plus important, meilleure lutte contre les parasites) et pourra s'alimenter tranquillement par la suite. Le fait qu'un ours mange une charogne ne veut pas dire que cet ours sera plus carnivore que les autres, qu'il aura le goût de la viande. Au contraire, il aura fait le plein de protéines et pourra donc rechercher sa nourriture sans stress.

La survie d'un ourson dans les Asturies coûte donc 120 euros, le coût d'un vieux cheval.

Financement du Fapas

D'où vient l'argent du FAPAS ?

La FAPAS compte 18 000 adhérents. Il ne reçoit aucune subvention du gouvernement, de façon à être totalement indépendant dans ses actes et paroles. Il est financé essentiellement par des entreprises privées : carrefour, aldimercado, la compagnie électrique (1 arbre planté pour une facture papier remplacée par une facture électronique), une banque ...

Pour finir : session photos

Pour terminer les soirées - échanges, une séquence photos de la faune asturienne était proposée au public. Il s'agissait de photos prises par le FAPAS à l'aide d'un piège photo, placé sur un ancien chemin utilisé par l'homme, pour relier deux villages (donc proche des habitations).

Ours, loup, renard, genette, cerf, blaireau, martre, sanglier, touristes, chien ... Le chemin est très fréquenté, de jour comme de nuit. Encore une fois, cela éloigne l'idée très répandue, que les animaux sauvages vivent loin de l'homme, dans des espaces sauvages et peu impactés par l'homme.



© Fapas

C- Communication :

Quarante à cinquante affiches A3 (voir ci- dessous) par conférence ont été placées dans les communes concernées et les communes aux alentours, une semaine à 10 jours avant.

Ces affiches souvent bien placées permettent de sensibiliser les habitants et étendent l'impact de ces soirées-échanges à toutes les personnes qui ont eu l'opportunité de les lire.

VIVRE AVEC L'OURS

VENEZ PARTICIPER À UNE SOIRÉE-ÉCHANGES AUTOUR DE L'OURS
EN COMPAGNIE D'UN HABITANT DES ASTURIAS (ESPAGNE).

Nous vous proposons de **dialoguer** avec un intervenant
de l'association **FAPAS** (Fondo para la Protección de los Animales Salvajes).

Vous pourrez ainsi **échanger** autour des politiques
«ours» de chacun des pays et **découvrir les**
solutions mises en place en Espagne
afin de satisfaire l'ensemble des acteurs
de la montagne.

La présence de l'ours n'exclut pas celle de l'homme ;
il nous paraît important que nous aussi, **Pyrénéens**,
réapprenions à vivre avec cet animal en prenant conscience que
la cohabitation est possible et bénéfique à tous.

PROCHAINE RENCONTRE :

ENTRÉE LIBRE

Logos: FERUS, WWF, Fondation Nature & Découvertes

Les soirées – échanges ont aussi été annoncées sur le site web de FERUS, la page facebook et la newsletter de l'association. Un courrier a été envoyé aux adhérents Pyrénéens.

Au niveau presse, il y a eu moins de retombées que l'an dernier. Nous avons été moins efficaces du fait du lancement en parallèle du programme Parole d'ours qui a laissé moins de temps pour contacter les médias locaux.

D- Frequentation :

Pamiers (09) : 11 personnes

Verdun (09) : Annulée suite aux pressions des opposants à l'ours sur le maire de la commune

Formiguères (66) : 36 personnes

Serres – sur- Arget (09) : 45 personnes

Saint Lary Soulan (65) : 16 personnes

Bagnères de Bigorre (65) : 41 personnes

Arette (64) : 18 personnes

Etsaut (64) : 42 personnes

Cauterets (65) : 28 personnes

Globalement, la grande majorité des personnes qui ont assisté à la soirée sont des habitants Pyrénéens, ce qui était l'objectif visé de FERUS.

Toutefois, ce n'est pas le cas pour deux conférences : Saint Lary Soulan et Cauterets, deux pôles très touristiques des Pyrénées.

Pour les prochaines éditions, il est préférable de revenir à une programmation prévue en hors saison pour toucher de plus près les habitants et non les touristes, et de programmer des communes en zone montagne où les gens se sentent concernés par le problème (la conférence de Pamiers n'a pas attiré grand monde certainement du fait de son éloignement de la problématique).

De plus, au niveau du profil des participants, ils sont très majoritairement venus en tant que sympathisants à la protection de la nature et plutôt avec un avis favorable sur la présence de l'ours dans les Pyrénées. Dans seulement trois conférences les chasseurs étaient représentés et deux conférences pour l'élevage, et toujours dans de faibles proportions. Il est dommage que le discours du FAPAS ne soit pas entendu par ces acteurs, premiers concernés par la cohabitation avec le plantigrade.

Dans le cas d'une nouvelle édition, il est important de trouver un moyen de toucher de façon plus efficace chasseurs, éleveurs, élus , par exemple, tel que proposé par certains participants (voir résultats questionnaires) en faisant des invitations .

2- BILAN DES SOIREES "VIVRE AVEC L'OURS"

Comme l'an dernier, le discours de Roberto Hartasanchez a été bien accueilli par les participants. Le FAPAS prouve que le dialogue et des solutions sont possibles pour vivre ensemble.

A chaque soirée, 100 % des participants (qui nous ont remis le questionnaire) ont trouvé la conférence utile quel que soit leur profil. Un discours qui met d'accord tous les présents, ne peut être que bénéfique à l'ouverture du dialogue et des échanges, dont on a bien besoin dans les Pyrénées pour faire avancer la cohabitation activités humaines / ours.

Ces conférences ont par ailleurs été très révélatrices de deux points importants de la problématique "ours".

A- Un déni de démocratie et de liberté d'expression de la part des opposants à l'ours

Dans certaines vallées, sous la pression des opposants, parler de l'ours est devenu tabou voire même interdit. L'association a pu le constater quelques fois lors de son programme d'information et de communication en faveur de l'ours, Parole d'ours. L'accueil est très bon de la part des habitants et des commerçants mais certains refusent parfois de mettre à disposition des documents d'informations sur l'ours ou des affiches, par peur de représailles, de vandalisme ou d'ennuis avec certains clients. D'autres sont favorables à l'ours, mais évitent de le dire ou de prendre position publiquement pour ne pas avoir de problème dans le village. Certains offices de tourisme refusent de proposer de l'information sur l'ours.

Lors des soirées -échanges, cette fois-ci la pression des opposants est allée encore plus loin : sous prétexte que les opposants sont "chez eux", les maires de Serres – sur Arget et de Verdun, en Ariège ont reçu menaces et intimidations afin qu'ils nous refusent l'accès aux salles qu'ils avaient acceptées de nous prêter. Ces maires ne partagent pas forcément les opinions de FERUS mais dans un souci de démocratie, de dialogue et de liberté d'expression ne voyaient pas d'inconvénient à recevoir notre conférence sur leur commune.

LA DÉPÊCHE DU MIDI ARIÈGE

DIMANCHE 3 JUILLET 2011

Agence de Foix, tél : 05 61 05 45 00 • redaction09@ladepeche.fr

Ours: une réunion sous tension

Les pro-ours ont programmé une réunion contestée en Barguillère.

• page 26

Une réunion pro-ours sous tension

l'essentiel

La tenue d'une réunion publique par l'association Férus à Serres-sur-Arget, mardi, provoque une levée de boucliers des anti-ours, qui préviennent le maire d'un risque d'incidents si elle était maintenue.

Il y a plusieurs mois, la municipalité de Serres-sur-Arget a reçu une demande de mise à disposition de la salle polyvalente de la part de l'association FERUS, favorable à la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées, qui souhaite y tenir une réunion. Le maire y a répondu favorablement. Cette réunion, qui est à caractère public et contradictoire, est prévue mardi 5 juillet à 20h30. Mais certains éleveurs de la vallée, lesquels sont unanimement anti-ours, ne l'entendent pas de cette oreille. Depuis quelques jours, le maire, Gilbert Verro, reçoit courriers et appels téléphoniques l'enjoignant de retirer son



Férus programme une réunion, les éleveurs s'insurgent, l'ours compte les points.

accord et d'annuler la réunion.

liberté d'expression

Un éleveur de Canacs s'est même présenté à la mairie et a ostensiblement arraché l'affiche de FERUS. Gilbert Verro rappelle qu'il n'est en rien à l'origine de cette réunion et que c'est dans la

plus stricte neutralité qu'il a accepté cette demande, comme il accepte les demandes de toutes les associations sans regarder leur « couleur ». Il a également adressé une lettre au préfet pour l'informer des risques de désordres sur la commune, déplorer « une certaine entrave aux liber-

tés d'expression » et lui faire savoir qu'il ne souhaitait pas revenir sur son accord. Du côté de l'ASPAP (pro-ours), Rémi Denjean, coprésident de la structure, confirme qu'un courrier a bien été envoyé à la mairie de Serres. Ce courrier l'avertit de l'hostilité grandissante des éleveurs contre la tenue de cette réunion, expliquant que l'Aspap ne sera pas présente et ne pourra être tenue pour responsable en cas d'incidents. De son côté, Rémi Denjean considère que Férus a fait de la « provocation », en choisissant Serres. Et regrette qu'il ne s'agisse pas d'un vrai débat. Du côté de l'association FERUS, enfin, on qualifie de « déni de démocratie » les pressions qui sont exercées pour tenter d'empêcher le débat d'avoir lieu, et on confirme que « peut venir qui veut pour apporter la contradiction, à la seule condition que ce soit de manière correcte ». C'est sans doute plus démocratique que d'arracher les affiches.

L.G. et Roland Fauré

repères

5

JUILLET La date choisie pour cette réunion. Elle doit avoir lieu à la salle polyvalente de Serres-sur-Arget, à 20h30.

« Pour moi, le choix de ce lieu sonne comme une provocation. C'est comme si l'Aspap avait programmé une réunion à Arbas. Et il n'y aura qu'un son de cloche, pas de débat ».

Rémi Denjean, coprésident de l'Aspap (anti-ours)

DEPARTEMENT
de la HAUTE-GARONNE

Arrondissement de
SAINT-GAUDENS

MAIRIE
d' **ARBAS**
31160

Tél : 05 61 97 51 15
Fax : 05 61 90 37 79

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

J'invite officiellement l'Aspap à tenir une réunion publique à Arbas

J'ai lu avec beaucoup d'étonnement l'interview de M. Denjean, coprésident de l'Aspap, déclarant dans la Dépêche du Midi du 3 juillet à propos d'une réunion publique sur l'ours organisée par l'association Ferus à Serres-sur-Arget : « Pour moi, le choix de ce lieu sonne comme une provocation. C'est comme si l'Aspap avait programmé une réunion à Arbas ».

On peut en rire, mais la question est très sérieuse, fondamentale même.

L'Aspap considère donc qu'il y aurait dans notre pays des territoires réservés, et par conséquent interdits à telle ou telle expression !

L'Ariège, une partie tout du moins, lui « appartiendrait » et personne n'aurait le droit de venir y parler d'ours sans son accord !?

Quel sens ont donc pour l'Aspap les mots démocratie, pluralité, respect de l'opinion d'autrui ?

N'ayant manifestement pas les mêmes valeurs et ayant fait mienne la pensée de Voltaire qui disait « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire », j'invite l'Aspap à tenir une réunion publique à Arbas, sur le thème de son choix.

Je mettrai bien volontiers la salle de la Mairie à sa disposition et je leur garantis que ce sera dans le plus grand respect des personnes et des idées.

À Arbas, le jeudi 7 juillet 2011

François ARCANGELI
Maire d'Arbas
Conseiller régional Midi-Pyrénées

Soirées-échanges Vivre avec l'ours : FERUS a tenu bon !

6 juillet 2011 | Catégorie : [Actus de Ferus](#), [Actus en France](#), [Actus ours](#), [Toute l'actualité](#)



Soirée échange "vivre avec l'ours" à Borce en 2010

Comme vous avez pu le lire sur notre site, FERUS organise une série de soirées d'échanges autour de l'ours avec comme invité Roberto Hartasanchez, de l'association espagnole FAPAS qui a beaucoup fait pour faciliter la cohabitation homme-ours dans les Asturies.

Ces « rencontres » sont l'occasion pour les participants d'interroger nos experts et de leur faire part de leurs propres opinions ou expériences.

Il s'agit de concourir de manière extrêmement paisible, sur invitation libre et gratuite, à dépassionner le débat qui repose souvent, s'agissant de l'ours, sur des rumeurs et

des exagérations. Ce sont des réunions parfaitement tranquilles de citoyens qui débattent d'une question d'intérêt public en toute légalité.

Alors que le programme était bouclé, les salles retenues et les invitations lancées, les ennemis de l'ours ont tenté de saboter les soirées d'échanges en Ariège. La méthode a consisté à faire pression sur les maires qui avaient mis des locaux à notre disposition en laissant entendre au téléphone sans trop l'écrire que ça se passerait très mal. Une seule lettre manuscrite est en notre possession. L'auteur demande au maire de Serres sur Arget d'annuler la réunion en reprenant la vieille rengaine de la « provocation ». Mot magique traditionnellement utilisé par les factieux qui rejettent par avance la responsabilité des violences à venir sur les victimes !

D'ailleurs le président de l'ASPAP (un groupement d'anti-ours) a enfoncé ce vieux clou en écrivant au maire (d'après La Dépêche) que son association demandait l'annulation mais ne pourrait être tenue pour responsable des incidents éventuels !

J'ai eu des contacts avec la gendarmerie, les renseignements généraux, le cabinet du préfet de l'Ariège auquel j'ai écrit une lettre le 30 juin. Il n'était évidemment pas question que je demande à mes représentants de ne pas se rendre à Verdun (Ariège) le 3 juillet, ni à Serres le 5, et j'ai maintenu toutes les soirées-échanges. J'imaginai mal que dans notre République, des groupes disposés à recourir à des méthodes d'un autre âge puissent interdire un débat et je me suis assuré que la sécurité publique serait préservée.

Il ne s'est rien passé à Pamiers le samedi 2 juillet, le lieu étant trop éloigné de ce que l'ASPAP considère comme son fief.

Le maire de Verdun, Jean-Claude Keff, nous a refusé sa salle in extremis dimanche 3 juillet et n'est pas revenu sur sa décision malgré un appel téléphonique de ma part. Il a fait preuve de beaucoup de faiblesse, dommage, d'autant plus qu'il ne s'est strictement rien passé. Lui évoquait « la menace certaine de troubles, et la présence effective des anti-ours ». Mais le dimanche après-midi seuls les gendarmes et les représentants de FERUS sont allés à Verdun. Faute de salle, et devant le faible nombre des auditeurs ayant osé venir, les échanges se sont poursuivis dans un lieu tranquille, au café.

Le lundi 4 juillet à Formiguères dans les Pyrénées –Orientales, 35 à 40 personnes étaient là et tout s'est bien passé. Il faut noter que le débat a finalement glissé sur le loup, qui est présent et intrigue ou inquiète.

A Serres sur Arget le maire, Gilbert Verro, recevait courriers et appels téléphoniques l'enjoignant d'annuler la réunion. Un éleveur de Ganac s'était même présenté à la mairie et avait ostensiblement arraché l'affiche de FERUS. Gilbert Verro a tenu bon, nous lui adressons nos plus sincères félicitations républicaines comme nous remercions tous les maires qui ont mis des salles à notre disposition sans nécessairement partager notre point de vue.

La soirée du 5 juillet s'est déroulée sans incident, 40 personnes y assistaient dont 3 anti-ours qui avaient laissé dehors une trentaine de leurs amis. Il est probable que des négociations entre perturbateurs et forces de l'ordre ont abouti à un accord qui nous a permis de mener à bien notre entreprise.

Je ne sais pas si nous sommes passés tout près d'incidents plus graves, mais je félicite tous ceux qui sur place ont mis du leur pour qu'au final le programme de nos soirées d'échanges se déroule à peu près comme prévu. Elles se poursuivent d'ailleurs et j'en profite pour lancer un vibrant appel à ceux qui pourraient prendre un peu de leur temps pour aller assister à l'une d'entre elles. Ceux qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour FERUS et ceux qui leur apportent le renfort d'ONG amies méritent bien qu'on les soutienne.

Et j'espère très sincèrement que nous venons de vivre les derniers soubresauts de méthodes d'un autre âge et que les échanges d'opinions et d'expériences entre personnes civilisées prendront définitivement le pas sur le recours à la force brutale.

Gilbert Simon

Président de FERUS

Texte extrait du site www.ferus.org

Les habitants, comme les touristes, sont demandeurs d'informations et d'échanges constructifs sur la présence de l'ours, nous le constatons chaque jour sur le programme Parole d'ours où l'accueil est très positif.

Comme le programme Parole d'ours, les soirées – échanges "vivre avec l'ours" permettent de reparler et d'échanger sur l'ours dans des endroits où le sujet est devenu tabou, où le dialogue n'existe pas du fait des méthodes archaïques d'une minorité (pression, violence, manipulation médiatique). Les opposants cherchent ainsi à empêcher ainsi l'information objective de la population et une recherche de solutions pouvant permettre d'évoluer vers une cohabitation activités humaines/ours plus paisible.

Ferus tient donc à remercier les maires des communes qui nous ont reçus, pour avoir permis la tenue de ces soirées – échanges dans un souci de démocratie et de liberté d'expression.

Merci au Comité Ecologique Ariégeois pour son soutien en Ariège.

B- Une différence de vision sur la conservation de la biodiversité

Les échanges/ débats qui ont eu lieu lors de ces soirées ont rappelé la différence de vision qu'il existe entre "pro"-ours et "anti" -ours au sujet de l'utilité de conserver l'ours, et la biodiversité en général. Certaines personnes opposées à la conservation de l'ours sont en réalité contre ce qui ne leur est pas directement utile. Ils ne comprennent pas forcément les enjeux de la conservation de la biodiversité (voir annexe 2). Pourquoi gaspiller de l'argent public pour conserver la biodiversité si en plus il n'y a pas de retombée financière directe ? Ils ne voient pas l'intérêt de conserver une espèce qui "ne sert à rien" selon eux (comprendre "ne rapporte rien financièrement de manière directe"), et qui en plus pose quelques problèmes aux éleveurs, oubliant au passage les avantages obtenus pour le pastoralisme depuis les réintroductions et les nombreuses possibilités de valorisation de la présence de l'ours dans les vallées Pyrénéennes.

Ce discours revient régulièrement lors de Parole d'ours : "à quoi ça sert un ours ? On ferait mieux de s'occuper plus des problèmes des gens (chômage, isolement, retraite, sécurité ...) ? Et qu'est- que ça fera si on a plus d'ours ? Ça coûte trop cher, c'est du gaspillage d'argent, il y a mieux à faire dans d'autres domaines..."

Il est donc très important de continuer à communiquer sur le pourquoi de la conservation de l'ours, son coût réel (voir annexe 3) et sur les bénéfices liés à sa protection (bénéfices écologiques, aides au pastoralisme, création d'emplois ...).

De plus, les projets de valorisation des activités locales (qu'elles soient agricoles ou touristiques), à travers la préservation de l'ours, sont pour le moment très confidentiels voir inexistants. Un réel projet en ce sens entre association(s) de protection de l'ours et acteurs locaux pourrait être une première étape dans l'ouverture du dialogue et la mobilisation des Pyrénéens pour la conservation de l'ours.

D'ailleurs les résultats des questionnaires remis en fin de conférences vont dans ce sens : les projets concrets de cohabitation à partir du slogan "*ce qui est bon pour l'ours est bon pour vous*" du Fapas et impliquant des habitants locaux ont suscité un fort intérêt de la part des participants.

Ferus tient à remercier les maires des communes qui nous ont reçus, pour avoir permis la tenue de ces soirées et Roberto Hartasanchez, président du FAPAS d'être de nouveau venu présenter la situation asturienne et les solutions mises en place.

Annexe 1. Questionnaire et bilan

Questionnaire « Soirée-échanges » - Vivre avec l'Ours - Juillet 2011

- 1) Votre code postal de résidence:
- 2) Vous assistez à la conférence en tant que (plusieurs choix possibles) :

☐ Eleveur-agriculteur	☐ Chasseur
☐ Sympathisant à la protection de la nature	☐ Touriste
☐ Habitant local souhaitant s'informer	☐ Autre :
- 3) Votre position face à la présence de l'ours dans les Pyrénées:
☐ Favorable ☐ Partagé ou sans avis ☐ Défavorable
- 4) Pensez vous que certaines méthodes du FAPAS peuvent être envisagées dans les Pyrénées ?

☐ Oui ☐ Non	Pourquoi ?
--	--
- 5) Habitant pyrénéen, seriez vous prêt à collaborer avec un organisme pyrénéen de type FAPAS pour améliorer la cohabitation avec l'ours?

☐ Oui ☐ Non	Pourquoi ?
--	--
- 6) Après cette conférence, que pensez-vous de la cohabitation homme-ours ?
- 7) Appréciez vous ce principe de conférences, d'échanger sur ce sujet ?

☐ Oui ☐ Non	Suggestions :
--	---

Merci pour votre participation !!



	PAMIER (Ariège)	SERRES SUR ARGET (Ariège)
Participation	11 personnes présentes Taux de participation : 55%	45 personnes présentes Taux de participation : 71%
Codes Postaux	Ariège : 50 % Pyrénées : 83,4 % Autres : 16,6 %	Ariège : 87,5 % Pyrénées : 93,7 % Autres : 6,3 %
Statuts	Sympathisants Nature:83 % Habitants locaux : 50 %	Sympathisants Nature:75 % Habitants locaux : 81 % Chasseurs : 3,1 % Autres : 9,4 %
Position sur la présence de l'Ours	Favorable : 100 %	Favorable : 56 % Partagé : 34,4 % Défavorable : 9,4 %
Transposition des méthodes du FAPAS	Oui : 100%	Oui : 78,1 % Non : 9,4 %
Collaboration	Oui : 100 %	Oui : 62,5 % Non : 28,1 %
Avis sur la cohabitation	Possible mais difficile en Ariège	Nécessaire Réussie dans d'autres Pays Naturellement impossible
Utilité de la conférence	Oui : 100 %	Oui : 96,9 % Non : 3,1 %
Remarques	- Fort intérêt pour les plantations et les ruches - Plus de communication - Inviter les élus et les éleveurs	- Plus de débat - Plus de collaboration France-Espagne - Intérêt pour les plantations et les ruches - Valoriser le massif avec l'image de l'ours

	BAGNERES (Hautes-Pyrénées)	SAINT LARY (Hautes-Pyrénées)	CAUTERETS (Hautes-Pyrénées)
Participation	41 personnes présentes Taux de participation: 88 %	16 personnes présentes Taux de participation: 69 %	28 personnes présentes Taux de participation: 68 %
Provenance	Hautes-Pyrénées : 55,5 % Pyrénées : 75 % Autres : 25 %	Hautes-Pyrénées : 9,1 % Pyrénées : 18,2 % Autres : 81,8 %	Hautes-Pyrénées : 42,1 % Pyrénées : 47,4 % Autres : 52,6 %
Statut	Sympathisants Nature:69% Habitants locaux : 44,5 % Touristes : 22 % Autres : 11 %	Sympathisants Nature:73% Habitants locaux : 9,1 % Touristes : 73 %	Sympathisants Nature:74% Habitants locaux : 42,1 % Touristes : 47,4 %
Position sur la présence de l'Ours	Favorable : 83,3 % Partagé : 16,7	Favorable : 81,8 % Partagé : 18,2 %	Favorable : 63,2 % Partagé : 36,8 %
Transposition des méthodes du FAPAS	Oui : 75% Non : 5,5 %	Oui : 81,8 %	Oui : 79 %
Collaboration	Oui : 69 % Non : 3 %	Oui : 54,4 %	Oui : 42,1 % Non : 5,3 %
Avis sur la cohabitation	Possible	Possible	Possible Utile et nécessaire Complicquée
Utilité de la conférence	Oui : 100 %	Oui : 100 %	Oui : 100 %
Remarques	- Inviter des élus - Travailler avec les chasseurs - Contextes asturien et pyrénéens différents	- Intérêt pour les plantations - Intérêt pour les ruches - Plus de communication sur les conférences - Préserver l'élevage - Créer de la mobilisation locale	- Pas assez d'information - Inviter des acteurs locaux - Protéger les ours dans des Parcs

	ARETTE (Pyrénées-Atlantiques)	ETSAUT (Pyrénées-Atlantiques)	FORMIGUERES (Pyrénées-Orientales)
Participation	18 personnes présentes Taux de participation: 55 %	42 personnes présentes Taux de participation: 62 %	36 personnes présentes Taux de participation: 83 %
Provenance	Pyr-Atlantiques : 100 %	Pyr-Atlantiques : 70 % Pyrénées : 82 % Autres : 18 %	Pyrénées-Orientales : 80 % Pyrénées : 95 % Autres : 5 %
Statut	Sympathisants Nature:80% Habitants locaux : 80 % Eleveurs: 10 %	Sympathisants Nature:73% Habitants locaux : 38,5 % Chasseurs : 7,7 % Touristes : 11,5 %	Sympathisants Nature:57% Habitants locaux : 70 % Chasseurs : 6,7 % Eleveurs : 6,7 % Touristes : 10 % Autres : 6,7 %
Position sur la présence de l'Ours	Favorable : 70 % Partagé : 10 % Défavorable : 20 %	Favorable : 85 % Partagé : 12 %	Favorable : 53,3 % Partagé : 42 % Défavorable : 4,7 %
Transposition des méthodes du FAPAS	Oui : 80 % Non : 20 %	Oui : 73,1 % Non : 7,7%	Oui : 80 % Non : 10 %
Collaboration	Oui : 80 % Non : 20 %	Oui : 53,8 % Non : 7,7 %	Oui : 67 % Non : 20 %
Avis sur la cohabitation	Possible Difficile	Possible Difficile	Nécessaire Difficile Agir localement
Utilité de la conférence	Oui : 100 %	Oui : 100 %	Oui : 100 %
Remarques	- Débat intéressant - Lutter contre les aprioris	- Intérêt plantation, ruches - Nourrissage - Créer lien entre associations françaises et espagnoles	- Plus de conférences - Plus de débats - L'Ours est un levier économique - Méthodes du FAPAS simples et efficaces - Préserver le monde rural -Travailler sur les plantations et les ruches

Notes : Les pourcentages ont été calculés à partir de l'ensemble des questionnaires rendus
Pour certaines questions, les pourcentages manquants révèlent des absences de réponses (oublis, pas d'avis...)
Les lignes « Avis sur la cohabitation » et « remarques » représentent les commentaires les plus fréquents, relevés dans les questionnaires
La conférence de VERDUN, annulée par le Maire, n'apparaît pas dans l'analyse.

Merci à Marie Barneix pour ce recueil de données et pour le dépouillement
dans le cadre de son stage au sein de FERUS

Annexe 2 : La biodiversité et l'ours - FERUS

La biodiversité n'est pas simplement l'addition des espèces, c'est un tout formé des espèces, de leurs variations génétiques, de leur abondance relative et des écosystèmes dans lesquelles elles s'épanouissent.

Pour conserver la biodiversité, il faut :

- **conserver la fonctionnalité des écosystèmes.** Ce n'est pas facile, malgré la faveur nouvelle de l'opinion, les conflits d'intérêts sont toujours considérables. Etalement de l'urbanisme (nos maisons), activités industrielles (nos emplois), agriculture intensive (notre budget nourriture), infrastructures (notre liberté d'aller et venir), tourisme...nous contribuons tous à détruire la biodiversité.

- Il faut aussi **conserver les espèces elles-mêmes.** Leurs habitats disparaissent, mais elles sont aussi victimes de conflits directs avec l'homme. C'est le cas des prédateurs, des ravageurs, des espèces convoitées pour la viande, les trophées, la captivité...

Le réchauffement climatique s'ajoute aux facteurs précédents et les amplifiera mais il n'est pas pour le moment la principale cause d'érosion de la biodiversité.

Nous ne faisons pas d'angélisme, résoudre les conflits dans un sens favorable à la biodiversité fabrique souvent des mécontents, lesquels organisent la résistance, à commencer par celle du bulletin de vote. De belles notions théoriques comme la « trame verte » se traduisent concrètement par des batailles féroces sur le prix et l'utilisation du foncier, public ou privé.

Nous refusons que les officiels fassent « la part du feu » en sacrifiant quelques espèces, ou quelques espaces, dont le sauvetage apparaîtrait trop problématique.

Ainsi de l'ours. Ce n'est pas la seule espèce emblématique de cette bataille pour la biodiversité, mais c'est la plus connue en France. L'ours incarne bien la double problématique puisque la forêt pyrénéenne est menacée et qu'il est lui-même victime de braconnage et d'ostracisme. Sa conservation sera difficile, mais sera passionnante. **Si l'on ne rétablit pas l'ours dans un état favorable, ce qu'on dira par ailleurs en faveur de la biodiversité sera légitimement mis en doute** : chacun pensera que la biodiversité, c'est ce qui reste quand sont passés les aménagements publics d'un autre âge et les intérêts privés ponctuels.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'un discours général sur les services rendus par la nature, sur le prix des pollinisateurs ou sur le rôle des forêts dans la lutte contre les inondations ou les émissions de CO2.

De nombreuses espèces se portent très mal en France, ce n'est pas inéluctable, dans la plupart des cas les remèdes sont connus. C'est le cas pour l'ours, on sait qu'on peut le sauver, cela marche.

La stratégie nationale pour la Biodiversité n'aurait mérité ce nom que si, en plus des études, et des moyens que l'on annonce et que nous saluons, on avait entrepris vraiment d'inverser le cours des choses sur des dossiers concrets de protection d'espaces ou d'espèces dont l'ours est un symbole.

Extrait de La Gazette des Grands Prédateurs, revue de FERUS, www.ferus.org.

Annexe 3 : Le coût de l'ours, la buvette des Alpines

COMMUNIQUE DE PRESSE

«Des ours, ça coûte cher, de plus en plus cher !» déclarent les opposants au plantigrade.

Quels sont, pour chaque français ou pour chaque ménage imposable, le coût des grands prédateurs, du loup, de l'ours mais aussi le coût des subventions agricoles, de la filière ovine, de filière ovine en zone de montagne et de la crise de la fièvre catarrhale ?

Par Marc Laffont et Baudouin de Menten

Subventions « Grands Prédateurs » 2006

Le rapport des sénateurs Bailly et Fortassin (1) (qu'on ne peut pas cataloguer dans les défenseurs du plantigrade) ventile le coup des prédateurs entre les 3 espèces loups, ours et lynx : «Le coût de l'ensemble de ces mesures a représenté pas moins de 6,3 millions d'euros en 2006 (...)». (2)

«La dépense occasionnée :

- dans les Pyrénées représente près de 30 % de ce budget (1,875 millions d'euros) et,
- dans l'arc alpin, près de 70 % (4,426 millions d'euros)».

	Ours	Loup	Lynx	TOTAL
Suivi de l'espèce	450.000,00 €	260.000,00 €	5.000,00 €	715.000,00 €
Soutien au pastoralisme	963.000,00 €	3.400.000,00 €		4.363.000,00 €
Indemnisation des dégâts	112.000,00 €	690.000,00 €	31.000,00 €	833.000,00 €
Actions d'information, activités partenariales	350.000,00 €	40.000,00 €		390.000,00 €
TOTAL	1.875.000,00 €	4.426.000,00 €		6.301.000,00 €

Ce budget de 6,3 millions d'euros est ventilé par catégorie de dépenses et par importance :

- 69% pour l'aide au pastoralisme (4,363 millions d'€),
- 13 % pour l'indemnisation des dégâts (833 000 €),
- 11% pour le suivi des espèces (715 000 €),
- 6% pour les actions d'informations et de développement local (390 000 €).

On compte 62.000.000 habitants en France dans 17.780.000 ménages imposables. (3) Nous allons calculer le coût par français et par ménage imposable.

Coûts « bruts » des grands prédateurs

Si on ne tient pas compte des budgets «Grands prédateurs» qui retournent au pastoralisme on obtient pour le «coût brut» des grands prédateurs (loup et ours) par habitant et par an ou par ménage imposable et par an.

6 301 000 € (**0,10 € de subsides «Grands prédateurs» par français et par an**) dont

4 426 000 € (0,070 € /français/an pour le «loup») et

1 875 000 € (0,030 € /français/an pour «l'ours»).

6 301 000 € (**0,35 € de subsides « Grands prédateurs » par ménage imposable et par an**) dont

4 426 000 € (0,24 € /ménage imposable/an pour le «loup») et

1 875 000 € (0,11 € /ménage imposable/an pour «l'ours»).

Mais comme on le voit, la majeure part du budget «Grands Prédateurs» bénéficie spécifiquement au pastoralisme.

Les sénateurs Bailly et Fortassin reconnaissent que sur les 6,3 millions d'€ dépensés en 2006 pour les grands prédateurs 4,36 millions d'euros (soit 69 % du total) retourne au pastoralisme, précisément :

- 51 % du budget ours retourne au pastoralisme et
- 76 % du budget loup. (4)

Bailly et Fortassin mettent ainsi en évidence le soutien au pastoralisme de la politique et des budgets «Grands Prédateurs».

Nous avons été surpris par l'importance de cette participation qui est en décalage avec la communication des différents politiciens ayant participé aux différents rapports «*anti-prédateurs*».

Les 2 sénateurs demandent également de «*rééquilibrer les financements respectifs des prédateurs et des ovins*» (2). Comme 69 % du budget prédateurs bénéficie déjà au pastoralisme, un «*rééquilibrage*» ne peut donc s'opérer que dans le sens d'une baisse des subsides aux éleveurs !

Coûts « nets » des grands prédateurs

Si on tient compte des budgets «*Grands Prédateurs*» qui retournent au pastoralisme on obtient pour le «*coût net*» des grands prédateurs (loup et ours) par habitant et par an ou par ménage imposable et par an.

6 301 000 € (0,10 € de subsides «*Grands Prédateurs*» par français et par an) dont
4 363 000 € (0,07 € /français/an de subsides «*Grands Prédateurs*» qui retournent au pastoralisme) dont
3 400 000 € (0,055 € /français/an payés par le budget «*loups*») et
963 000 € (0,015 € /français/an payés par le budget «*ours*») et
1 938 000 € (0,031 € français/an de subsides «*100 % Grands prédateurs*») dont
1 026 000 € (0,017 € /français/an de subsides «*100% loup*») et
912 000 € (0,014 € /français/an de subsides «*100% ours*») et
6 301 000 € (0,35 € de subsides «*Grands Prédateurs*» par ménage imposable et par an) dont
4 363 000 € (0,24 € /français/an de subsides «*Grands prédateurs*» qui retournent au pastoralisme) dont
3 400 000 € (0,19 € /ménage imposable/an payés par le budget «*loups*») et
963 000 € (0,05 € /ménage imposable/an payés par le budget «*ours*») et
1 938 000 € (0,11 € /ménage imposable/an de subsides «*100 % Grands prédateurs*») dont
1 026 000 € (0,06 € /ménage imposable/an de subsides «*100% loup*») et
912 000 € (0,05 € /ménage imposable/an de subsides «*100% ours*»)

Pour l'ours, on peut étendre le calcul aux années 2005 à 2007 sur base des chiffres détaillés du MEDAD (5), qui intègrent des montants qui ne bénéficie pas directement à l'ours, le budget s'élève à :

- 1 946 870 € pour l'année 2007,
- 1 863 111 € pour l'année 2006,
- 1 857 659 € pour l'année 2005,

Soit une moyenne de 1 889 213 € pour les 3 années. Les coûts «*brut*» et «*net*» de l'ours restent inchangés.

Dans le dossier de concertation au début du programme de restauration en 2005, il était mentionné un financement du pastoralisme pyrénéen de l'ordre de 10 millions d'€/an, dont 800 000 venant du Ministère de l'Environnement, le reste du ministère de l'Agriculture.

Dans Le «*Rapport à mi parcours*» (6) du MEDAD on retrouve les crédits d'Etat destinés au «*plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale pyrénéenne 2006-2013*» (PSEM).

Le MEDAD (Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable) finance le programme pastoral : 991.350 € en 2006 et 1.004.189 € en 2007.

Le MAP (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche) finance le programme pastoral : en 2006 : 850.000 € (bop 154) dont 620 000 € effectifs et en 2007 : 1.043.000 € (bop 154) dont 620 000 € effectifs. L'augmentation de l'enveloppe constatée des crédits MAP pour 2007 est de 400.000 € ; cette dernière est destinée uniquement aux améliorations pastorales.

Pour Augustin Bonrepauz : «*En 2008, le coût des 20 ours devrait franchir la barre des 2 millions*». Gil Rivière- Wekstein dénonce dans «*Agriculture & Environnement*» (7) : «*Presque 2 millions d'euros par an pour les vingt ours qui se baladent officiellement dans les Pyrénées, soit 100.000 euros par ours : voilà ce que coûte actuellement le plan de restauration Ours.*»

Subventions agricoles

La Commission des Comptes de l'Agriculture et de la Nation du 1 juillet 2008 (8) donne les chiffres des subventions agricoles. Le poste «*Agriculture et territoire ruraux*» a bénéficié de 11 974 600 000 € de subventions en 2007 ; 12 milliards d'euros,

pour faire simple.

Ce montant représente les subventions nationales et européennes. Il convient de rajouter les subventions données par les collectivités locales (9). La dernière estimation sur les crédits des collectivités locales a été menée par la direction des affaires financières du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en 2002 : « *L'étude portant sur l'année 2002, estimait ces dépenses à 897 millions d'euros.* » (10) Il faut rajouter un montant sans doute assez voisin de ces 897 millions d'euros pour être exhaustif. On obtient ainsi :

Subventions agricoles en 2007 : 11 974 600 000 € + 897 000 000 = 12 871 600 000 €

Subventions à la filière ovine

Le calcul des subventions de la filière ovine est plus délicat à effectuer. Il est possible de proposer une estimation pour l'année 2004, en utilisant le « *rapport sur la production ovine française* » (11) remis par le député Yves SIMON au premier ministre Dominique de Villepin en mars 2007.

Le député SIMON a eu accès à des données comptables de 2004 par catégorie d'exploitation. Elles permettent de se faire une idée de la composition et la représentativité des exploitations qui composent la catégorie « *ovins et autres herbivores* » (Cette catégorie comporte aussi les caprins, et équins, mais dans des proportions négligeables.) du Réseau d'Information Comptable Agricole. Le fait que ses données datent de 2004 n'est pas très pénalisant pour notre calcul : le montant des subventions ovines par exploitation n'a pas beaucoup varié entre 2004 (25 200 €/an) et 2007 (24 300 €/an).

En recoupant ces informations avec d'autres sources officielles émanant pour l'essentiel du site de la statistique agricole, AGRESTE (12), on arrive à une estimation (13) qui ne doit pas être trop éloignée de la réalité.

2004	exploitations dans l'indice « Ovins et autres herbivores » du RICA	Dont tous ovins	Dont exploitations Ovins viande	Dont exploitations Ovins lait
Nombre	22 283	21 977	17 317	4 660
% de l'indice	100	98,6	77,7	20,9
Nombre de brebis moyen par exploitation de l'indice	-	260	256	277
Nombre de brebis concernées par l'indice	-	5 723 972	4 433 152	1 290 820
Effectif total de brebis en France en 2004	-	6 749 000	5 131 000	1 618 000
Représentativité de l'indice par rapport au nombre total de brebis en 2004 (en %)	-	84,812	86,399	79,778
Subvention moyenne par exploitation en 2004 (en €)	-	25 200	25 200	25 200
Estimation subventions reçues par les exploitations de l'échantillon (en €)	-	553 820 400	436 388 400	117 432 000
Extrapolation au cheptel total (en €)	-	652 997 689	505 085 012	147 198 475
% de cheptel en zone de montagne	-	44	32	87
Extrapolation à la zone de montagne (en €)	-	289 689 877	161 627 204	128 062 673
		Nombre d'animaux en 2004		
	Toutes brebis	Viande	Lait	
FRANCE	6 749 000	5 131 000	1 618 000	
% en zone de montagne (en 2000)	44	32	87	
Effectif estimé en zone de montagne (en 2004)	2 969 560	1 642 000	1 407 660	
		Nombre d'animaux en 2006		
	Toutes brebis	Viande	Lait	
FRANCE	6 462 650	4 857 180	1 605 470	
% en zone de montagne (en 2000) (hypothèse proportion constante)	44	32	87	
Effectif estimé en zone de montagne (en 2006)	2 843 566	1 554 298	1 396 759	
Sources recoupées :				
Réseau d'Information Comptable Agricole 2004				
Comptes nationaux par catégorie d'exploitations				
Notes et Etudes Economiques N°25 août 2006, « Le régime de paiement unique et l'agriculture de montagne en France ».				
Agreste conjoncture N°7 Avril 2006				
Rapport du député Y. SIMON janvier 2007 : la production d'ovins allaitants en France, une vraie chance pour les territoires				

Un échantillon de base qui représente environ 85 % des exploitations de la filière ovine permet d'extrapoler les subsides de la filière ovine à la totalité du cheptel français :

Subventions 2004 à la filière ovine : 650 millions d'euros par an.

Dans un article daté de 2003 (14), Farid Benhammou (en se basant manifestement sur les résultats comptables de 2002) estime les subventions à la filière ovine à 634 millions d'euros (Près de 5 % du total des 12,676 milliards d'euros de subventions agricoles). Les deux calculs arrivent donc à des résultats très proches. (15)

L'essentiel bénéficie à la filière «ovins viande» (500 millions d'€). La répartition entre lait et viande comporte une marge d'erreur, une filière pouvant toucher un peu plus que l'autre par exploitation. Il est même probable, en extrapolant à partir de chiffres relevés en Midi-Pyrénées que ce soit le secteur ovin viande qui reçoive davantage que l'estimation. Et donc un peu moins côté laitiers. Cette incertitude ne change cependant que peu de chose aux conclusions.

En région Midi-Pyrénées

Spécifiquement sur la région Midi-Pyrénées, en 2006, les exploitations ovins viande ont bénéficié de 34 900 €/an, contre 27 700 aux éleveurs laitiers. Pour la petite histoire, les céréaliers de la région Midi-Pyrénées, avec 34 500 € par exploitation, n'ont pas été autant aidés que les éleveurs de brebis allaitantes. (16)

Contrairement à ce qui avait été réalisé par ce même réseau au plan national, la publication pour Midi-Pyrénées différencie le secteur «ovins viande», «ovins lait» et les «autres herbivores».

Si on compte le cheptel en termes de brebis mères, Midi-Pyrénées «pèse», au plan national, 42 % de la filière laitière (675 000 brebis mères) et 15 % de la filière viande (715 000 brebis mères). Ce qui est mieux qu'un échantillon représentatif de sondage politique. Sans pour autant réaliser une extrapolation au plan national et au centime d'€ près, on peut tout de même faire les constats suivants pour les exploitations suivies par le RICA (16) :

- Les éleveurs ovins viandes touchent par exploitation davantage de subventions que les laitiers : 34 900 € pour 1 854 exploitations, contre 27 700 € pour 2 768 exploitations en Midi-Pyrénées. Soit en tout, + de 141 millions, rien que pour les exploitations de l'échantillon (environ 85 % du potentiel de la filière sur la région).
- Les éleveurs ovins viande présentent un résultat courant avant impôts très inférieur aux éleveurs ovins lait (13 100 € contre 29 700 €).
- Les éleveurs ovins de la région Midi-Pyrénées bénéficient d'un soutien supérieur à celui observé sur la France entière : 30 500 € environ par exploitation contre 25 700 € au plan national en 2006.
- Si ce soutien était généralisé à toute la France, le montant des subventions ovines serait encore supérieur, de bien 15 %, à l'estimation réalisée plus haut. Soit près d'une centaine de millions d'€ supplémentaires.

Subventions à la filière ovine en zone de Montagne

Pour le moment, seules les zones de Montagne sont concernées par la cohabitation avec les grands prédateurs.

Essayons de déterminer le montant des subventions aux zones de montagne. Une étude économique (17) du MAD va nous y aider.

L'évaluation des subventions n'est pas le but spécialement recherché par cette étude mais les auteurs ont été conduits à faire un état des lieux de l'agriculture en montagne. On y apprend par exemple (18) que les subventions pour les exploitations ovines représentaient, en 2003 :

- 120 % du résultat des exploitations de plaine, et
- 164 % du résultat des exploitations en montagne, preuve de la dépendance de la filière ovine vis à vis de l'argent public et de la plus grande dépendance encore des zones de montagne.

Cette étude mentionne aussi la répartition du cheptel ovin (19) et le montant des subventions par exploitation (18):

- «La zone de montagne représente 31,9 % des ovins viande et 87,6 % des ovins lait français.

Tableau 4 – Le cheptel dans les exploitations agricoles de montagne (France)

	Nombre d'exploitations de montagne en ayant	Cheptel total en zone de montagne (têtes)	Nombre de têtes par exploitation de montagne en ayant (ta)	Poids de la montagne / Exploitations totales en ayant	Poids de la montagne / Cheptel national	Variation du cheptel en montagne entre 1988 et 2000
Vaches laitières	25 600	714 090	28,8	20,7%	17,1%	-21%
Vaches nourrices	38 230	955 280	25,0	22,9%	22,1%	34%
Autres bovins > 2 ans	46 580	364 930	7,8	20,4%	14,1%	5%
Bovins de 1 à moins de 2 ans	43 070	431 440	10,0	19,5%	11,3%	7%
Veaux de moins d'un an	49 950	804 970	16,1	21,1%	15,1%	28%
Chèvres	7 880	195 700	24,8	30,5%	23,3%	-6%
Brebis nourrices	17 670	1 659 300	93,9	20,1%	31,9%	-4%
Brebis laitières	5 220	1 208 260	231,5	86,0%	67,6%	16%
Truies mères	2 080	66 640	32,2	14,7%	5,5%	-3%
Porcs à l'engraissement	12 640	454 100	35,9	22,2%	5,7%	-16%
Poules pondeuses	47 270	2 410 760	51,0	20,6%	4,3%	-12%
Poulets de chair et coqs	25 970	4 584 150	176,5	20,7%	3,6%	-1%
Dindes et dindons	5 390	1 189 710	220,7	20,5%	3,1%	39%
Lapins mères	29 610	165 970	5,6	25,5%	12,7%	-47%

Source : Recensement agricole 1988 et 2000
(sur le champ des exploitations agricoles professionnelles et non professionnelles)

Les subventions par exploitation en 2003 ne sont pas très différentes en plaine (25 300 €) ou en zone de montagne (25 900 €).

Tableau 7 – Le montant des aides directes dans les exploitations agricoles professionnelles selon les types de production et les zones (2003)

	Montagne	ZDS	Plaine	Total France
Nombre d'exploitations agricoles professionnelles (univers RICA)				
Bovins lait	22 300	19 800	72 300	114 400
Bovins viande	21 100	40 100	31 400	92 500
Ovins-caprins	6 900	7 500	3 100	17 500
Grandes cultures	ns	17 700	51 500	70 000
Autres	9 000	14 100	61 700	84 800
Montant des aides directes par exploitation en 2003 (en euros)				
Bovins lait	19 500	27 200	21 600	22 100
Bovins viande	31 100	37 500	30 800	33 800
Ovins-caprins	25 900	26 500	25 300	26 000
Grandes cultures	ns	37 300	36 300	36 600
Autres	4 000	7 700	5 800	5 900
Aides directes / RICA en 2003 (en%)				
Bovins lait	100%	121%	74%	85%
Bovins viande	173%	163%	129%	152%
Ovins-caprins	164%	189%	120%	163%
Grandes cultures	ns	166%	105%	116%
Autres	18%	31%	16%	19%

Source : RICA France 2003 / Traitement INRA SAE2 de Nantes

En tenant compte de ces chiffres (et notamment la proportion d'élevage ovin en montagne), on peut évaluer le montant des **subventions ovines en zone de montagne à 280 millions d'euros par an**.

Les Subventions agricoles par français et par an ou par ménage imposable.

12 871 600 000 € (207,60 € de subventions agricoles par français et par an) (233 € en 2006) dont

650 000 000 € (10,48 € de subventions à la filière ovine /français/an) dont

280 000 000 € (4,52 € de subventions à la filière ovine de montagne/français/an

Ce qui représente respectivement :

- Pour les subventions agricoles: 2076 fois le coût brut annuel «Grand Prédateurs».
- Pour la filière ovine: 105 fois le coût brut annuel «Grand Prédateurs».
- Pour la filière ovine en zone de montagne: 45 fois le coût brut annuel «Grand Prédateurs».

12 871 600 000 € (723,97 € de subventions agricoles /ménage imposable/an) dont

650 000 000 € (36,56 € de subventions à la filière ovine /ménage imposable/an) dont

280 000 000 € (15,75 € de subventions à la filière ovine de montagne /ménage imposable/an)

Conclusions

Ce travail de recherche ne constitue pas un acharnement contre l'agriculture ou la filière ovine en particulier.

Fondamentalement, ceux qui prônent la cohabitation se fichent pas mal de savoir si, pour se maintenir, une exploitation ovine a besoin de 20 000, 30 000 ou 50 000 €/an. Du moment que ces exploitants n'anéantissent pas d'espèces, animales ou végétales.

Il y a en montagne la place pour tout le monde : éleveurs, bergers, chasseurs, touristes et faune sauvage préservée. Mais il est assez détestable de voir que certains lobbies utilisent la méconnaissance par le grand public des réalités de l'économie agricole pour exagérer à la fois le coût des prédateurs et leur impact économique ; lesquels sont d'un niveau dérisoire, comparés aux véritables problèmes de la filière ovine, éleveurs viande spécialement.

Nous sommes d'accord pour financer la préservation du patrimoine français. Le Château de Versailles en fait partie. La Tour Eiffel en fait partie. Le pastoralisme en fait partie. Les grands prédateurs en font également partie. Donner quelques centimes d'€ par an pour les préserver est notre devoir de citoyen. La notion de patrimoine ne se réduit pas à ce qu'en décide quelques acteurs anti-environnementaux."

Marc Laffont

Titulaire d'une maîtrise en écologie des organismes et populations, citoyen favorable à la cohabitation et

Baudouin de Menten

Touriste n'ayant pas peur de l'ours, webmaster de « La Buvette des alpages »

Publié sur « La buvette des alpages » www.buvettedesalpages.be

Lire aussi : « Marc LAFFONT : Bilan et perspectives pastoralo-ursines »
<http://www.buvettedesalpages.be/2008/08/pastoralo-ursin.html>

- (1) Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires économiques sur l'avenir de la filière ovine, par MM. Gérard BAILLY et François FORTASSIN, Sénateurs. Annexe au PV de la séance du sénat du 16 janvier 2008. Nous n'allons pas étudier le coût du lynx.
- (2) Rapport BAILLY-FORTASSIN, pages 48-49
- (3) 17 790 000 ménages imposables en 2004. Je cherche des chiffres plus récents !
(http://blog-ump.typepad.fr/blog/2006/12/conference_de_pr.html)
- (4) Rapport BAILLY-FORTASSIN, Idem, page 62.
- (5) MEDAD : Bilan financier global du plan de restauration Ours 2005-2007 (Comprenant des aides au pastoralisme) Crédits MEDAD – (<http://www.buvettedesalpages.be/2008/06/bilan-financier.html>)
- (6) Le chiffrage 2006-2008 <http://www.buvettedesalpages.be/2008/07/chiffrage.html>
- (7) «Agriculture & Environnement» d'Amos Prospective, un cabinet d'études de conseil en économie, environnement et stratégie créé en 2001 par Gil Rivière-Wekstein. (<http://www.agriculture-environnement.fr/>)
- (8) Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) - Session du 1er juillet 2008 - Les concours à l'agriculture en 2007
- (9) Ce point est d'ailleurs mentionné page 12, 2° paragraphe, du rapport précité (7).
- (10) Commission des comptes à l'agriculture (CCAN) Session du 26 juin 2006 - Les concours publics à l'agriculture pour 2005. (<http://agriculture.gouv.fr/sections/presse/communiques/les-comptes-de-l-agriculture-pour-2005>)
- (11) Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'Environnement et du Territoire sur la proposition de résolution (n°2375) de MM. Michel Delebarre et Didier Quentin, rapporteurs de la délégation pour l'Union Européenne, sur les fonds structurels et la cohésion territoriale de l'Union européenne des années 2007 à 2013. PAR M. Yves SIMON, Député. (<http://www.assemblee-nat.com/12/rapports/r2472.asp>).
- (12) AGRESTE, «la statistique agricole. Statistiques et études sur l'agriculture, la forêt, les industries agroalimentaires, l'occupation du territoire, les équipements et l'environnement en zone rurale». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>)
- (13) Marc Laffont – Marc_Laffont_estimation_subventions_ovins.pdf
- (14) «Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne» par Farid Benhammou (École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 19 av. du Maine, 75732 Paris cedex 15.) dans «Le Courrier de l'environnement» n°48, février 2003.
- (15) Marc Laffont précise : «ces résultats présentent une certaine marge d'erreur au regard des estimations et extrapolations qu'il a fallu réaliser pour y aboutir. Cependant, le fait de coller d'assez près aux chiffres évoqués par Farid Benhammou me conduit à penser ne pas être très loin du compte pour l'année 2004. Pour 2007, la légère baisse à la fois du nombre d'exploitations et du montant par exploitation laisse à penser que le total doit être un peu plus bas. Disons autour de 600 millions d'€/an pour l'ensemble de la filière ovine française, +/- 100 millions pour se donner de la marge. »
- (16) Réseau d'Information Comptable Agricole, RICA , en Midi-Pyrénées 2006.
- (17) «Le régime de paiement unique et l'agriculture de montagne en France» par Vincent Chatellier et Frédéric Delattre. NEE n°25, août 2006. Direction Générale des Politiques Economique Européenne et Internationale, Service des Stratégies Agricoles et Industrielles, Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective, des Études et de l'Orientation. (pp. 79-107) (<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/nee060825A3.pdf>)
- (18) Idem. Page 15
- (19) Idem. page 11, tableau 4.

CONTACTS



FERUS Ours - Loup - Lynx Conservation

BP 80 114

13718 Allauch Cedex

04 91 05 05 36

www.ferus.org

Contacts presse : Sabine MATRAIRE 06 71 89 62 62

Fannie MALET 06 46 62 19 47

Merci au FAPAS et particulièrement à Roberto Hartasanchez d'avoir accepté de participer à ces soirées - échanges.



www.fapas.es

Ils nous ont soutenus :

